

DOURDAIN



DOURDAIN INFORMATIONS

BULLETIN COMMUNAL N° 110 – JANVIER 2025



Directeur de la publication : Michel MAILLARD

Rédaction : Daniel BLOT

Secrétariat, Municipalité

Impression : Artek Dynadoc

La Commission Communication

- ✓ M. BLOT Daniel, Vice-président
- ✓ Mr Pierre-Arnaud ANDRIEU, Mme Annick FOURCINAIS
- ✓ Mme Laëtitia MONNERIE, Mr Yann POSTIC,
- ✓ Jean-Luc VALLEE, conseillers municipaux

SOMMAIRE

MUNICIPALITÉ	
Sommaire	P.2
Mot de Mr Le Maire	P.3 et 4
Comptes rendus des délibérations	P.5 à 14
Divers	P.14
Urbanisme	P15
VIE COMMUNALE	
Activités	P.15 à 18
État civil	P.19
Enfance Jeunesse	P.20
École des Cours d'Eau	P.21
Médiathèque	P.22 à 25
VIE ASSOCIATIVE	
Liste des associations	P.26
Mot des associations	P.27 à 33
Infos diverses	P.34 à 38
RENSEIGNEMENTS UTILES	
Affiches	P.42 - 44

VIE ASSOCIATIVE — ÉVÈNEMENTS A VENIR

FNACA	journée nationale souvenir Algérie	19 mars
ACCA	repas chasse	29 mars
DOURDAN'IM	vide grenier	27 avril
ARMISTICE	guerre 39- 45	8 mai
USD	olympiades	24 mai
AMICALE LAÏQUE	fête de l'école	15 juin
VÉTATHLON		15 juin
DOURDAN'IM	repas, concert, soirée dansante	12 juillet
FEU D'ARTIFICE		12 juillet
REPAS DES CLASSES 5		13 septembre

MOT DU MAIRE



Chères Dourdanaises, chers Dourdains,

Les membres du Conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous présenter **nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.**

Chaque année est marquée par des perspectives et des événements heureux et malheureux, des douleurs et des bonheurs ressentis personnellement ou collectivement.

L'année 2024 ne nous aura pas apporté que paix et sérénité. Les différents conflits dans le monde qui ont perduré et ceux qui ont été déclenchés, ainsi que la situation politique à l'Assemblée nationale nous ont imposé un contexte affligeant.

Malgré cette situation, les communes assurent les services publics qui leurs incombent et tentent de répondre aux besoins de leurs habitants.

Au cours de l'année écoulée, avec l'aide financière des partenaires que je vais citer et que nous remercions tous, **quatre projets** d'aménagement ont pu être réalisés :-

- l'aménagement de l'arrêt de Bus de la Cormerais, pour un montant de 21 072 € subventionné par la région à hauteur de 14 750 €,
- l'aménagement du trottoir de la rue des écoles, pour un montant de 23 600 €,
- la construction du préau de l'école, pour un coût de 35 552 €, subventionné par l'état à hauteur de 14 121 €
- et enfin, l'achèvement du projet de revitalisation du centre bourg, pour un montant total de 1 259 244 €. Pour ce projet, la commune a bénéficié de subventions d'un montant de 550 684 € ; La somme de 240 000 € a été versée par les organismes de l'état (DETR, DSIL, ANCT). Le reste a été financé par la région pour un montant de 104 694 €, 140 000 € par le département, 2985 € par l'établissement public foncier et 63 005 € par notre communauté de commune, Liffré Cormier Communauté.

Bien entendu, la commune a dû prendre en charge une partie des travaux en contractant, auprès de la banque Postale, un emprunt de 505 000 € qui couvre la majorité du reste à charge pour la commune de Dourdain. Pour compléter, un autre prêt de 40587 € a été réalisé auprès de la caisse des dépôts et consignation.

Le samedi 07 septembre, nous avons eu la joie d'inaugurer les nouveaux commerces et logements en présence notamment de Mr Gustin, qui était encore à l'époque, préfet d'Ille et Vilaine et de la région Bretagne, Mr Lahais, actuel député de notre circonscription, Mme Gatel, anciennement Sénatrice, Mr Le Guennec, actuel conseiller départemental et Mr Guillaume Bégué Premier-vice-président de Liffré Cormier communauté.

Le 27 novembre, nous avons accueilli à la médiathèque de DOURDAIN Mr Denez Marchand vice-président délégué à la Culture du Conseil Départemental afin de signer « la convention 2023-2028 la lecture publique » entre le réseau des médiathèques de Liffré Cormier Communauté et le département. J'en profite pour vous faire savoir que la santé du réseau des médiathèques se porte bien, notamment celle de notre commune qui enregistre une activité de prêts d'ouvrage qui a doublé depuis deux ans.

Nous sommes sincèrement reconnaissant pour le temps et l'énergie consacrés par les bénévoles qui assurent le bon fonctionnement de la médiathèque.

Les questions environnementales ont également été soulevées au sein de Liffré Cormier Communauté. Par suite de la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables, plusieurs réunions se sont déroulées sur notre territoire afin de réaliser un bilan d'émission de gaz à effet de serre et d'encourager les collectivités, les entreprises, les propriétaires fonciers et les agriculteurs à développer de nouvelles sources de production d'énergie, notamment le photovoltaïque, la méthanisation, l'énergie éolienne et le chauffage par des pompes à chaleur ou au bois.

De plus, nous sommes au démarrage de l'établissement d'un plan local d'urbanisme intercommunal. D'ailleurs, la participation des habitants est la bienvenue. De nombreuses réunions sont en perspective.

Dans le cadre du projet alimentaire territorial, la municipalité de Dourdain a décidé de changer de fournisseur pour les repas à la cantine municipale. Depuis la rentrée scolaire, les repas sont préparés dans une cantine voisine, celle de Livré sur Changeon. Nous sommes ravis d'avoir fait ce choix car nous avons noté une qualité gustative beaucoup plus satisfaisante. Je remercie les intervenants Livréens pour cette prestation.

Grâce à notre plan prévisionnel d'investissement élaboré au printemps dernier et à la gestion rigoureuse des finances, nous avons programmé **un ensemble de projets** et ce, en dépit d'un contexte budgétaire contraint.

Pour commencer la présentation des projets, nous vous annonçons d'abord qu'en décembre 2024, le conseil municipal a validé le lancement de l'aménagement de la rue du stade ainsi que les voies douces du parking de la médiathèque à l'espace Jean Deguillard. L'équipe chargée de la maîtrise d'œuvre a déjà été choisie.

Ensuite, l'étude de L'Agence Locale Energie Climat (l'ALEC), nous a permis d'envisager la rénovation énergétique des classes maternelles ainsi que le remplacement du système de chauffage actuellement en place.

De même, la rénovation du terrain de Football du stade Julien Cochet ainsi que l'achat de robots de tonte à été prévu pour le printemps. Au passage, nous tenons à remercier les joueurs et supporters de foot pour le relooking des vestiaires.

Une réflexion a également émergé concernant la réalisation d'un boulodrome suite à la demande faite par des dourdanais qui souhaiteraient créer un club de pétanque.

Concernant le développement et la création de chemins pédestres sur la commune, la commission communale a entamé une démarche de repérage de tracés. Les services de Liffré Cormier Communauté et le comité départemental de la randonnée pédestre se joignent au projet afin de nous apporter leur expertise.

Nous vous annonçons aussi le lancement de la commercialisation par la Société Terravia de lots de terrains constructibles situés dans le lotissement de la Giolais. 3 réservations sont en cours depuis novembre dernier.

Depuis cet été, Dourdain est raccordé à la Fibre et vous êtes nombreux à en bénéficier. Nous souhaitons remercier la participation active de Liffré Cormier Communauté dans le financement de ce projet.

Pour ceux qui en ont eu l'usage, vous savez que la commune assure la délivrance de titres d'identités nationaux depuis le début de l'année. Quant au service de la poste, il a été transféré à l'épicerie en fin d'année dernière.

La commune a, par ailleurs, continué à apporter son soutien direct et indirect à l'ensemble de ses associations car elles sont indispensables à notre vie locale. Je tiens à saluer les diverses animations qui se sont déroulées à DOURDAIN au cours de l'année passée, notamment le vide grenier, le Vétathlon qui a eu lieu le même jour que la fête de l'école, les Olympiades, la fête du 14 juillet, la séance du cinéma de plein air, les différentes expositions, les soirées jeux et échange au sein de la médiathèque et les différents spectacles.

Je souhaite remercier l'ensemble du personnel communal, des services techniques, administratifs et périscolaires, car ils sont indispensables au bon fonctionnement de notre commune. Je suis aussi reconnaissant pour l'implication des adjoints et conseillers municipaux dans les affaires communales.

Chères habitantes, chers habitants, soyez assurés que l'équipe municipale et moi-même usons de toute notre énergie pour parfaire votre bien-être sur la commune. Je vous adresse tous mes vœux de bonne santé, de réussite professionnelle et de bonheur en famille et entre amis pour 2025 !

Bien cordialement

Michel Maillard

VIE COMMUNALE - REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2024

Date de convocation : 03/10/2024

Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 13 votants : 15

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 octobre à vingt heures trente minutes,

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Michel MAILLARD, Maire.

Etaient présents :

M. MAILLARD Michel, M. BLOT Daniel, Mme COLLAS Céline, M. TROUVE Frédéric Mme MARDELÉ Yvonne, M. COLLIN Jean-Yves, M. GUY Fabrice, Mme GRÉ Estelle, Mme MONNERIE Laëtitia, Mme DE-LANOË Anaïs, Mme FOURCINAIS Annick, M. VALLEE Jean-Luc, Mme MONNIER Delphine

Procurations pour absents :

M. POSTIC Yann pouvoir à Mme MONNERIE Laëtitia

M. ANDRIEU Pierre-Arnaud pouvoir à M. BLOT Daniel

Étaient absents excusés :

M. ANDRIEU Pierre-Arnaud et M. POSTIC Yann

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme GRÉ Estelle

2024-054 DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SCOLARITE HORS COMMUNE

Monsieur le maire expose au conseil municipal que la ville de Châteaubourg, sollicite la contribution financière de la commune pour les frais de scolarisation pour l'année 2024-2025 d'un enfant de Dourdain. La famille a fait le choix d'une autre école que celle de la commune pour des convenances personnelles.

La commune n'est pas tenue de participer aux charges demandées.

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

Refuse la prise en charge des frais de scolarité,

Autorise M. le maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

2024-055 AVENANT AU DOSSIER D'INSCRIPTION PERISCOLAIRE ENFANT N'AYANT PAS ACQUIS LA PROPRETE

En vertu de la loi Macron depuis 2019 l'âge de l'instruction est obligatoire à l'âge de trois ans.

Les temps périscolaires (garderie, cantine et ACM du mercredi) sont un service communal qui est accessible à tous les enfants de Dourdain. La municipalité demande que les enfants qui fréquentent ce service aient acquis la propreté.

Compte tenu de ces informations il est proposé au conseil municipal de rédiger un avenant au règlement intérieur du service périscolaire.

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

Valide la proposition d'avenant,

Autorise M. le maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

2024-056 CREATION D'UNE COMMISSION « CHEMINS PEDESTRES »

La municipalité envisage de créer une commission municipale afin d'étudier et de réaliser un maillage de chemins pédestres sur le territoire Dourdanais. La commission va entamer cette démarche en commençant par le recensement des chemins publics et l'élaboration d'un tracé. La municipalité aura un travail de concertation avec les propriétaires et locataires des terres concernées.

Il est proposé au conseil municipal de déterminer le nombre de membres, et d'élire les membres.

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

- . **Le conseil municipal fixe à 9 le nombre de membres élus plus le maire,**
- . **Nomme les membres suivants :**
 - M. BLOT Daniel**
 - Mme COLLAS Céline**
 - M. COLLIN Jean-Yves**
 - M. VALLEE Jean-Luc**
 - M. GUY Fabrice**
 - Mme GRE Estelle**
 - Mme MONNERIE Laetitia**
 - Mme DELANOE Anaïs**
 - M. ANDRIEU Pierre-Arnaud**

2024-057 ADMISSION EN NON-VALEUR

M. le Trésorier informe la commune que des créances sont réputées éteintes et que tous les recours ont épuisés. Il est demandé alors l'admission en non-valeurs de ces titres figurants dans le tableau joint :

Compte	Montants présentés	Montants admis
Mandat type non-valeur 6541	1 248.26€	1 248.26€
Total	1 248.26€	1 248.26€

La créance éteinte s'impose à la commune et au trésorier et plus aucune action de recouvrement n'est possible.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité

Admet en créance éteinte la somme de 1 248.26€, un mandat sera émis à l'article 6541.

2024-059 ATTRIBUTION ET ACCEPTATION DE LA PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX DE L'APC PAR LA POSTE

Dans le cadre de l'aménagement de l'accueil de la mairie, la commune a eu l'opportunité de solliciter auprès de la Poste une contribution financière pour ce qui concerne l'APC, pour le montant équivalent aux travaux pour la partie Poste, soit 3 104€

La poste a validé et arrêté le montant de sa contribution pour la somme de 3 104€

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité:

- . **Accepte la contribution de la Poste pour la somme de 3 104€.**
- . **Autorise M. le maire à signer les documents relatifs à ce dossier.**

2024-060 PRESENTATION DES DERNIERES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

Tableau des décisions prises dans le cadre des délégations consenties par le conseil municipal au Maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT, délibération 2023-67 du 15/06/2023.

DEPENSES	MONTANT TTC
DISTRILEC PPMS	572.76
KOLB TRAVAUX FOOT	789.11
CHATEL EGLISE	471.73
L'AS DU NETTOYAGE	1 287.00
RECETTES	

DIA 03510124000 rue Jean Marie Régnault 35450 Dourdain
Information procédure au TA de M. CHATEL
Prise en charge des frais de justice par GAN
Avis du Comité technique pour le compte épargne temps
PA TERRAVIA
Renouvellement d'un agent en disponibilité pour convenance personnelle
Recrutement et départ du personnel

Le conseil municipal prend acte

FIN de Séance à 21h40

**COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2024**

Date de convocation : 07/12/2024

Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 12 votants : 15

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 décembre à vingt heures trente minutes,
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de
Monsieur Michel MAILLARD, Maire.

Etaient présents :

M. MAILLARD Michel, M. BLOT Daniel, Mme COLLAS Céline, M. TROUVE, Mme MARDELÉ Yvonne,
M. COLLIN Jean-Yves, Mme FOURCINAIS Annick, M. POSTIC Yann, M. VALLEE Jean-Luc, M. GUY
Fabrice, Mme DELANOË Anaïs, Mme MONNIER Delphine

Procurations pour absents :

Mme GRÉ Estelle pouvoir à Mme DELANOË Anaïs
Mme MONNERIE Laëtitia pouvoir à M. MAILLARD Michel
M. ANDRIEU Pierre-Arnaud pouvoir à Mme COLLAS Céline

2024-061 LANCEMENT AMENAGEMENT RUE DU STADE

Monsieur le maire expose au conseil municipal qu'il est envisagé de lancer les travaux d'aménagement de la rue
du stade. L'entreprise Infraconcept, a réalisé les plans et un estimatif en 2018, il est proposé au conseil municipal
d'assurer la continuité, dans la mesure où l'étude est déjà réalisée par leur cabinet.

Vu l'avis favorable la commission élargie du 9 décembre 2024,

Vu la proposition d'honoraires de 7 680€ TTC,

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité, décide :

De lancer les travaux d'aménagement de la rue du stade

De valider la convention d'honoraires de l'entreprise Infraconcept

Il est dit que les crédits seront inscrits au budget 2025

D'autoriser M. le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

2024-062 DECISION DE PREEMPTION SUITE A DIA

Vu le code général des collectivités,

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.210-1 et suivants, L.213-1 et suivants, L300-1 R211-1 et suivants ;

Vu la délibération du conseil municipal n°2023-67 en date du 15/06/2023 relative aux délégations consenties au Maire par le conseil municipal, vu la délibération du conseil municipal n°2023-105 en date du 13/11/2023 instaurant la compétence du DPU à la commune de DOURDAIN,

Vu la DIA03510124000005, adressée par Me NICOLAZO, notaire à Noyal sur Vilaine, en vue de la cession d'une propriété sise rue Jean-Joseph Chevrel à DOURDAIN, cadastrée B 489, B 488 et B 487

Vu l'avis des domaines sur la valeur vénale en date du 19/11/2024,

Considérant que les parcelles B 489, B 488 et B 487 faisant l'objet d'une DIA et sont classées en zone AU, AB, AUC et A du PLU,

La commune de DOURDAIN décide d'exercer le Droit de Prémption Urbain sur la partie du bien située en zone AU, AB, AUC et A du PLU, ayant fait l'objet de la Déclaration d'Intention d'Aliéner ci-dessus relatée à savoir, en la commune de DOURDAIN, une maison d'habitation, terrain nu, dépendances, cadastré section B 489, B 488 et B 487, d'une contenance globale d'acquisition de 11 515 m², appartenant à Mme MAIGNAN MARIA.

Monsieur le Maire expose,

Le notaire n'ayant pas fait deux notifications, c'est-à-dire la partie urbanisable qui peut être préemptée par la commune et la partie agricole par la SAFER, la commune doit préempter sur la totalité, information recueillie près de la SAFER.

Les motivations de la préemption ont pour objets dans le cadre de la continuité du contrat d'objectif de développement durable démarré en 2018 la création d'un projet englobant la mise en œuvre d'un projet urbain, (viabilisation de lots constructibles dans la continuité de la rue Jean-Joseph Chevrel), l'aménagement de la rue Jean Joseph Chevrel (création de trottoirs, de chicanes pour la sécurité des piétons et utilisateurs de la salle des fêtes) et traiter les inondations des riverains lors des intempéries exceptionnelles en évacuant l'eau par les parcelles concernées par la DIA étant donné qu'elles sont en contrebas.

La valeur vénale du bien faisant l'objet de la présente DIA estimée par les Domaines à 197 000€. Cette préemption est exercée au prix de 180 000€, plus les honoraires de négociation d'un montant de 7 200€ TTC. La présente décision peut être contestée par les personnes intéressées :

Par recours gracieux auprès de l'auteur de la décision de préemption dans un délai de deux mois à partir de la notification de la décision puis, par suite de ce recours gracieux, par recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Rennes (Hôtel de Bizien - 3 Contour de la Motte – CS 44416 – 35044 Rennes Cedex) :
Soit dans un délai de 2 mois en cas de rejet de la demande.

A la demande des membres présents, il est demandé de procéder au vote à bulletin secret.

Le résultat du vote est le suivant :

Nombre de votants : 15

Suffrages exprimés : 14

Nombre de bulletin nul : 1

Résultat du vote :

Pour : 4 voix

Contre : 10 voix

Le conseil municipal après avoir délibéré à bulletin secret, décide de ne pas préempter.

2024-063 TARIES 2025

Mme COLLAS, adjointe aux finances, énonce les propositions de la commission finances concernant les modifications de tarifs communaux pour l'année 2025.

	Commune	Hors Commune
Location pour le week-end Du vendredi 13 H 30 au lundi 9 H	250€	370€
Location pour un vin d'honneur (maximum 1 journée)	60 €	115 €
Location pour une animation privée de l'association	110€	215€
Le nettoyage de la salle et des toilettes si les lieux ne sont pas remis en état	150€	150€
Location pour des animations commerçantes	110€	215€
Location pour des manifestations publiques sur réservation par les associations	Gratuit	200€
Non tris des déchets	50 €	50 €
Location pour les classes	Gratuit	215 €
Location pour des activités hebdomadaires, organisées par des associations	Gratuit	

Un acompte de 50 % sur le prix de la location sera demandé lors de la réservation de la salle. Cet acompte sera acquis à la commune sauf en cas de désistement trois mois avant la date de location et en cas de force majeure.

Une caution de 500€ TTC, sera demandée à la signature du contrat. Cette somme sera restituée après signature de l'état des lieux de sortie. En cas de dommages, si le montant du préjudice est supérieur au montant de la caution, le locataire s'engage à rembourser les frais supplémentaires après constatation des dégâts.

Caution de 150€ ménage

La salle des fêtes sera utilisée prioritairement par les services communaux, puis pour les activités organisées par les associations locales.

COMMERCES AMBULANTS TARIES 2025

Commerçants ambulants irréguliers Place de l'église 15€ par jour de présence,

Commerçants ambulants réguliers 100€/an tarif de l'électricité

LOCATION DE TABLES SUR TRETEAUX ET CHAISES : TARIES 2025

. Forfait 12,00 € .Par table louée 1,50 € . Par chaise louée 0,15 € . Casse d'une chaise 35,00 €

Le transport est à la charge du locataire.

CONCESSIONS CIMETIÈRE **TARIES 2025**

. 15 ans 110€
30 ans 190€
. 50 ans 330€

CONCESSIONS CIMETIÈRE cavurne **TARIES 2025**

. 15 ans 50€
30 ans 90€
. 50 ans 160€

COLUMBARIUM **TARIES 2025**

15 ans **240€**
30 ans **410€**
Grande plaque 80,00 €

PHOTOCOPIES : TARIERS 2025

FORMAT	NOIR ET BLANC		COULEUR	
PARTICULIERS				
A4	0.37€		0.44 €	
A4 à partir de la 11e	0.27 €		-	
A3	0.44 €		0.55 €	
ASSOCIATIONS				
	Papier association	Papier mairie	Papier association	Papier mairie
A4	0.08€	0.14 €	0.19 €	0.25 €
A3	0.14 €	0.26 €	0.28 €	0.36 €

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

Valide les tarifs 2025,

Autorise M. le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

2024-064 PARTICIPATION EMPLOYEUR A LA COMPLEMENTAIRE PREVOYANCE AU 1^{ER} JANVIER 2025

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L827-1 à L827-12,

Vu le code des assurances, de la mutualité et de la sécurité sociale,

Vu le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection complémentaire de leurs agents,

Vu le décret n°2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement,

L'autorité territoriale expose qu'il revient à chaque agent de décider d'adhérer par contrat individuel aux garanties auxquelles il souhaite souscrire.

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité, décide:

d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité en activité.

- **de fixer le niveau de participation financière de la collectivité à hauteur de 7 € brut, par agent, par mois, à la couverture de la cotisation assurée par chaque agent.**

- **d'inscrire au budget les crédits nécessaires au versement de la participation financière de la collectivité à la couverture de la cotisation assurée par chaque agent.**

2024-065 PRÊT DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE DELIBERATION

OBJET : Réalisation d'un Contrat de Prêt d'un montant total de 40 587 € consenti par la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération d'acquisition-amélioration d'un logement situé place de l'Eglise à Dourdain (35450). Le Conseil municipal de DOURDAIN après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée : Création d'un logement social PLUS, Délibère pour le financement de cette opération, il est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé de 2 Lignes du Prêt pour un montant total de 40 587 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt 1

Ligne du Prêt :	PLUS
Montant :	10 587 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt :	25 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt + 0.6 % Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance et intérêts prioritaires : si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est intégrée dans l'échéance
Modalité de révision :	Simple révisabilité (SR)
Taux de progressivité de l'échéance :	0 %

Ligne du prêt 2 :

Ligne du Prêt :	Eco-prêt
Montant :	30 000 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt :	25 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt - 0.25% (A compléter par 0.75 si durée du prêt de 5 à 15 ans, 0.45 si durée du prêt entre 16 et 20 ans, 0.25 si durée du prêt entre 21 et 30 ans) Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance et intérêts prioritaires : si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est intégrée dans l'échéance
Modalité de révision :	Simple révisabilité (SR),
Taux de progressivité de l'échéance :	0 %

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité, autorise :

Monsieur le maire à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande (s) de réalisation de fonds.

Et à réaliser seul tous les actes de gestion utiles y afférent (précision permettant au signataire de se dispenser d'une nouvelle délibération de l'assemblée délibérante pour signer les avenants y compris de réaménagement)

[2024-066 COMPLEMENT DE DELIBERATION 2023-035 DU 29/03/2023 POUR LA PARTICIPATION FINANCIERE AU BLOC COMMUNAL AUPRES D'UN BAILLEUR SOCIAL](#)

Pour mémoire, la délibération 2023-035 du 29/03/2023 a validé la participation du bloc communal pour le projet de 5 pavillons locatifs conventionnés, à hauteur de 6 000€.

A ce stade de l'avancement des travaux il convient de définir les modalités de versement selon la règle suivante : 100% réception de la DACT soit : 6 000€

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité, valide la proposition.

[2024-067 CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE](#)

Mr BLOT 1er Adjoint expose au Conseil Municipal les enjeux de la convention territoriale globale (CTG) qui est une convention de partenariat visant à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire.

La CTG a pour enjeux de : Partager une vision globale et transversale du territoire et d'offrir de nouvelles possibilités d'actions. Articuler les politiques familiales et sociales aux besoins des habitants et aux évolutions du territoire. Renforcer l'attractivité du territoire. Consolider les partenariats engagés et en créer de nouveaux.

La CTG se concrétise par la signature d'un accord entre la Caisse d'Allocations Familiales, les communes et la Communauté de Communes de Liffré-Cormier pour une durée de 5 ans, soit du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2028. Elle optimise l'utilisation des ressources sur le territoire et constitue un levier décisif à la définition, la mise en œuvre et la valorisation d'un projet de territoire. Elle s'appuie sur une approche transversale intégrant les thématiques telles que la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits...

La CTG s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires. Ce diagnostic s'articule autour de cinq thématiques (petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits) ayant permis de faciliter la définition des priorités et des moyens à mobiliser dans le cadre d'un plan d'actions adapté aux besoins du territoire. Le pilotage de la CTG s'articule autour :

- D'un comité de pilotage constitué d'élus volontaires parmi les 9 communes et la communauté de communes. Il valide le diagnostic, les orientations stratégiques, le plan d'action et l'évaluation.
- D'un comité technique constitué de référents désignés parmi les communes et la communauté de communes. Il prépare et anime les comités de pilotage.
- De groupes de travail thématique réunissant les techniciens et professionnels du territoire pour élaborer des outils et favoriser les partages d'expérience nécessaires à la mise en œuvre des actions définies dans le plan d'action.
- Des chargés de coopération « pilotage et thématiques » reconnus dans le portage de projets partagés et co-financés par la Caf. L'enveloppe prévisionnelle est fixée à 3Etp.

Chaque année, la Caf versera l'aide correspondante aux actions réalisées au titre de la coopération. Par ailleurs, le « bonus territoire » est versé aux gestionnaires d'équipement, en complément des prestations de services ordinaires.

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

Valider la signature de la CTG pour la période 2024.2028.

Autorise M. le maire à exécuter cette décision et à signer tout document s'y rapportant.

2024-068 AUTORISATION POUR LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

M. Le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales :

Article L1612-1 dudit Code :

« Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits.

Pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus.

Calcul du plafond de crédits ouvrables en 2025 avant le vote du budget primitif 2025 :

Chapitre où Opération	Budget primitif 2024 « Crédits nouveaux » (a)	DM et Budget Supplémentaire 2024 (b)	RAR 2023 (reportés au BP 2024) <u>à déduire</u> (c)	Total d = (a+b) - c
20	5 250,00 €	0,00 €	0,00 €	5 250,00 €
21	239 861,83 €	0,00 €		239 861,83 €
23	354 564,00 €	0,00 €	0,00 €	354 564,00 €

Montant budgétisé dépenses d'investissement (exercice 2024) = 599 675.83,00 €

L'enveloppe du quart ventilable est de 149 918,95 € (25% du montant précité).

L'enveloppe de crédits ouverts par anticipation retenue est de 149 918,95 € (*inf. ou égal au montant ci-dessus*)

Chapitre	Libellé	Montant inscrit au BP 2024	Quotité de crédits éligibles (25%)
20	Immobilisations incorporelles	5 250.00 €	1 312.50 €
21	Immobilisations corporelles	239 861.83 €	59 965.45 €
23	Immobilisations en cours	354 564.00 €	88 641.00€
TOTAL		599 675.83€	149 918.95 €

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des investissements budgétés l'année précédente, dans l'attente du vote du budget 2025.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

2024-069 CRITERES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (PAT) 2024/2025

Dans le cadre de la convention avec LCC, il est demandé à la commune de Dourdain de valider les critères pour l'année scolaires 2024/2025.

	Actions	Point(s)
	Communication auprès des familles sur le taux de bio ; le taux de produits durables (uniquement en 2023)	1
	Mise en place d'un plan de diversification des protéines (uniquement en 2023)	2
	Augmentation du nombre de repas végétariens : 4 / 20 repas = 1 point (uniquement en 2023). A partir de 2024, 1 pt si 6 / 20 repas et 2 pts si supérieur à 8 / 20 repas	2
	Réduction des emballages plastiques (uniquement en 2023)	1
	Réduction des contenants plastiques	1
	Mesure du gaspillage alimentaire (uniquement en 2023)	1
	Mise en place d'un plan de réduction du gaspillage alimentaire À partir de la 3 ^{ème} année, attribution des points, uniquement si baisse du gaspillage	1
	Valorisation des déchets	1
X	Formation du personnel de cuisine	1
	Formation du personnel de service	1
X	Participation aux groupes de travail intercommunaux organisés dans le cadre du PAT	1
X	Mise en place d'animations (intervention d'un producteur, sensibilisation au gaspillage, éducation au goût, etc...)	1
X	Accroître l'utilisation de produits locaux (progression de 5 % par an ou attente du seuil de 40 % de produits)	2
X	Accroître l'utilisation de produits bio (progression de 5 % par an ou attente du seuil de 40 % de produits) – obligatoire pour les communes en régie	2
	Accroître l'utilisation de produits labellisés (progression de 5 % par an ou attente du seuil de 70 % de produits)	1
Total		7

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

**Valide les critères présentés,
Autorise M. le maire à signer les documents relatifs à ce dossier**

2024-070 RENDRE COMPTE DES DERNIERES DECISIONS PRISES PAS LE MAIRE DAN LE CADRE DE SES DELEGATIONS

Tableau des décisions prises dans le cadre des délégations consenties par le conseil municipal au Maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT, délibération 2023-67 du 15/06/2023

DEPENSES	MONTANT TTC
BOULAY FORMATION CASES	1 002.00
Convention Orchestr'AM	3 360.00
FTPB REHAUSSE TAMPON EP RUE PRESBYTERE	660.00
RECETTES	
AMENDES DE POLICE	7 205.00€
Soutien financier cantines LCC 2022/2023	1 511.00€
Soutien financier cantines LCC 2023/2024	1 763.00€

Prise en charge du sinistre des jeux par GAN
Rapport d'activités 2023 de LCC

Le conseil municipal prend acte

FIN DE SÉANCE À 21H41

VIE COMMUNALE – DIVERS

COMMISSION CHEMINS DE RANDONNÉES

La commission chemins de randonnée s'était réunie une première fois pour déterminer les possibilités de mise en place de chemins de randonnée sur notre commune.

Plusieurs tracés peuvent être possibles et le dimanche 24 novembre la commission à effectué une reconnaissance sur le terrain pour en étudier la faisabilité.

Des contacts ont également été pris avec la chargée de mission du développement touristique de Liffré-Cormier et la Fédération Française de Randonnée Pédestre afin de nous apporter leur expertise.



VIE COMMUNALE - URBANISME

DECLARATIONS PREALABLES

21/06/2024 : Monsieur LEFEUVRE JACK, 1 LA CORMERAIS, Pose en surimposition de 25 panneaux photovoltaïques (435 Wc) soit une puissance totale de 710.875 kWc sur une surface totale de 48.82 m² en autoconsommation avec revente du surplus.

26/08/2024 : Monsieur VERGNE ERIC, 2 Lieudit la Morinais, changement des menuiseries donnant sur le jardin (façade nord): Remplacement de la fenêtre de la salle de bain par une fenêtre de même taille Remplacement de la porte donnant sur le jardin par une porte fenêtre de la même taille Transformation et agrandissement d'une fenêtre en porte fenêtre (cuisine) Agrandissement d'une fenêtre (cuisine)

07/10/2024 : Monsieur SEUILLOT GUILLAUME, 10 Impasse des Jonquilles, POSE DE PANNEAU SOLAIRE INFÉRIEUR A 3KW SUR UNE TOITURE EXISTANTE

07/10/2024 : Monsieur BOGGINI THOMAS, la Goulafrais, POSE DE 10 PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES DE PUISSANCE 500wc ET DE DIMENSION 1950X1134X30 MM DISOSES EN 1 RANG DE 10 PANNEAUX EN PORTRAIT SUR TOITURE ORIENTATION

24/10/2024 : EDF ENR LESOUEF Sophie, 3 Lieudit la Marquerais, Installation d'un générateur photovoltaïque sur le plan de la toiture parallèlement à la couverture, de couleur noire. La production sera auto consommée sur site, nombre de modules : 7

24/10/2024 : EDF ENR LESOUEF Sophie , 12 Lieudit la Corblais, Installation d'un générateur photovoltaïque sur le plan de la toiture parallèlement à la couverture, de couleur noire.

25/11/2024 : Monsieur MODOLO Julien, 2 Rue du Stade, Remplacement de 4 menuiseries en PVC type 9016 en Façade Sud, Création de 2 ouvertures en toitures Façade Nord

05/12/2024 : Madame GENOUEL MAELLE, 10 la basse Choltais, changement de la porte d'entrée blanche et gris moyen

PERMIS DE CONSTRUIRE

23/08/2024 : Madame LEGROS Blandine, 1 Rue de la Giolais, Construction d'une maison en R+1 à toit double pan d'une surface de plancher de 115m², A celle-ci sera accolée un volume secondaire d'une surface de plancher de 33 m²

19/09/2024 : Madame GUERINEL Mélanie, 2 Impasse des Jonquilles, création d'un garage sur le côté gauche de la maison accolé à la maison avec :

- un toit plat (avec une pente d'environ 6 cm), une couverture en bac acier isolé, un bardage en bac acier isolé bleu foncé.

◇ une porte de garage motorisée de couleur identique à la porte d'entrée et également les clôtures autour du terrain : grillage simple de couleur gris.

VIE COMMUNALE - ACTIVITÉS

INAUGURATION RÉHABILITATION CENTRE BOURG

Samedi 7 septembre une centaine de personnes étaient présentes pour l'inauguration de la réhabilitation du centre bourg avec la création de deux commerces, une boulangerie et une épicerie, ainsi que trois logements à l'étage dont un à caractère social.

Mr **Michel Maillard**, maire de Dourdain, a accueilli les personnalités,
- Mr Le Préfet de Bretagne et d'Ille et Vilaine **Philippe Gustin**, **Françoise Gatel** sénatrice, **Tristan Lahais** député de la circonscription, **Guillaume Bégué** vice-président de Liffré-Cormier, **Jean-Michel Le Guennec** conseiller départemental et le cabinet d'architecte,

Mr Le Maire a souligné dans son discours le rôle de l'État, des institutions et des collectivités dans l'accompagnement de ce projet, débuté en décembre 2020, qui répond aux besoins de proximité et d'attractivité de la commune.

Relocaliser les commerces c'est aussi réduire les déplacements et faciliter la vie des catégories de personnes qui ont plus de difficultés à se déplacer.
La pérennité de nos commerces et de l'artisanat local dépend aussi et beaucoup de notre volonté à les faire vivre en privilégiant, autant que faire se peut, d'abord le recours à leurs services



RÉUNION PUBLIQUE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Une vingtaine de personnes étaient présentes pour un atelier animé par Nathan Casin de Liffré-Cormier Communauté sur les énergies renouvelables qui a eu lieu à la salle intercommunale le jeudi 3 octobre et il avait pour but de faire le point sur la ressource bois énergie, la géothermie, l'éolien et le photovoltaïque.

Le but étant d'élaborer, après plusieurs ateliers de ce type, un à deux projets collectifs par commune afin de parvenir à une autonomie énergétique sur le territoire en 2050.



COMMÉMORATION ARMISTICE de la GUERRE 1914-1918

Lundi 11 novembre un rassemblement s'est déroulé devant le monument aux morts de notre commune pour célébrer le souvenir des 31 Dourdannais morts pour la France en présence de Mr Michel Maillard, maire, et de Mr Claude Ory, président de la FNACA.

Les anciens combattants et deux adolescents ont déposé des gerbes de fleurs en mémoire de ce jour.

En présence du public assistant à cette cérémonie Mr Le Maire a donné lecture du message de Mr Sébastien Lecornu ministre des Armées qui a rappelé qu'honorer leur mémoire c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui. Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.



SIGNATURE de la CONVENTION DE LECTURE PUBLIQUE A LA MÉDIATHÈQUE

Le Département d'Ille-et-Vilaine et Liffré-Cormier ont signé une convention qui fixe les objectifs communs pour le développement de la lecture publique.

3 axes prioritaires ont été retenus pour ce territoire :

- ✓ Encourager le développement harmonieux de la lecture publique sur le territoire en favorisant la mutualisation et en animant le réseau pour assurer le bon fonctionnement des médiathèques.
- ✓ Intégrer les enjeux de développement durable dans le fonctionnement des bibliothèques avec une réflexion sur le numérique responsable, sur des solutions moins carbonées pour la navette de documents ou l'achat de matériel en circuit court.
- ✓ Développer la formation et la professionnalisation des équipes des médiathèques.

La signature s'est déroulée à la médiathèque de Dourdain en présence de Denez Marchand, Vice-Président du Département d'Ille-et-Vilaine délégué à la culture, à la promotion des langues de Bretagne et à la lecture publique, Stéphane Piquet, Président de Liffré Cormier Communauté, Vincent DROCOURT, Directeur de l'Agence Départementale de Fougères, Michel Maillard, maire de Dourdain, des élus de Liffré Cormier Communauté, des équipes de la Médiathèque Départementale, du réseau des bibliothèques, ainsi que de la responsable de notre site, Janik, et les bénévoles.



REPAS du CCAS

Le traditionnel repas offert par le Centre Communal d'Actions Sociales aux habitants de notre commune âgés de 70 ans et plus a eu lieu samedi 14 décembre 2024 à la salle des fêtes.

Cinquante et un convives ont apprécié le repas servi par le restaurant La Sauvagine de La Bouexière et profité de l'animation offerte par Pierre-Yves.

La commune rend ainsi hommage à ses anciens en leur permettant de rompre leur isolement, pour certains, le temps d'un après midi et cela permet de se retrouver et de consolider les liens.

Mr Le Maire a offert un cadeau à Mr Joseph FERRON et Mme Marie Thérèse FOURGON, doyens de l'assemblée présente.

Par ailleurs un colis de Noël a été distribué à nos aînés impotents à leur domicile ou dans leur Éphad de résidence.



CÉRÉMONIE DES VŒUX

La cérémonie des vœux s'est déroulée samedi 11 Janvier à la salle intercommunale en présence de Mr Stéphane Piquet, président de Liffré-Cormier, des maires et élus de la communauté de commune, de Mr le maire honoraire Gérard Ory, des présidents de nos associations et de nombreux habitants.

Le Maire, Mr Michel Maillard a retracé les moments forts de l'année passée:

- création trottoir rue des écoles, création d'un arrêt de bus à la Cormerais, construction d'un préau à l'école, achèvement des travaux de réhabilitation du centre bourg avec ouverture des commerces.

Après avoir rappelé différents dossiers actuellement en cours à Liffré-Cormier (PLUi-H, Accélération énergie renouvelables etc.), Mr Maillard a détaillé ensuite les différents projets à venir que le plan prévisionnel d'investissement réalisé par la commune au printemps permet d'envisager :

- Aménagement de la rue du stade et des liaisons douces autour du parking de la médiathèque et du city.
- Réfection de la pelouse du stade Julien Cochet et achat d'un robot de tonte.
- Rénovation énergétique des classes maternelles et remplacement du système de chauffage, aménagement de la cour.

Étude de la possibilité de création d'un boulodrome.

Tous ces projets sont dépendants des subventions que l'état accordera aux collectivités après le vote de son budget.

Après avoir présenté ses vœux il a invité l'assistance à prendre le verre de l'amitié.



VIE COMMUNALE – ETAT CIVIL

NAISSANCES

02 juillet : Abdou TOURE
16 novembre : Maël PARIS
31 décembre : Nora OLIVEIRA DE SA



DÉCÈS

14 avril : Simone HAVARD
09 juillet : Pauline HAVARD
14 juillet : Léontine LEROUX
30 août : Yves HALOCHET
02 octobre Yvonne LETORT née JOUAULT
26 décembre: Marie VILBOUX née PIERRE

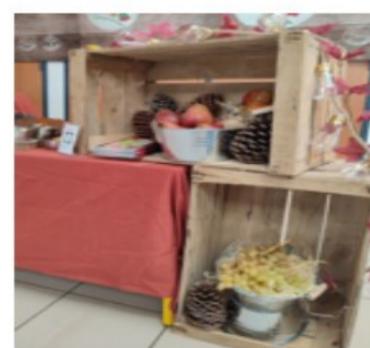


VIE COMMUNALE – RESTAURATION

Depuis la rentrée de septembre c'est la cuisine du restaurant scolaire de Livré sur Changeon qui fourni les repas qui sont livrés au restaurant scolaire de Dourdain.

La loi Égalim et la loi Climat et Résilience imposent des obligations aux cuisines centrales pour améliorer la qualité et la durabilité des repas et c'est ainsi que les enfants profitent d'une cuisine faite avec des produits de la région: la viande vient de Billé ou de Livré, les yaourts de St Brice en Coglès etc.. et le chef a toujours pour objectif de cuisiner le plus local possible.

Les enfants apprécient beaucoup ces repas qui ont du goût avec parfois des animations et des mises en scène qui mettent encore plus en valeur certains aliments.



A l'ACM de DOURDAIN, les mercredis sont toujours riches en créativité et en convivialité !

Lors des derniers mercredis les enfants ont laissé libre cours à leur imagination à travers des activités manuelles :

Les enfants ont réalisé des renards, des couronnes de fleurs sur le thème de l'automne



Ils ont ensuite poursuivi les activités sur le thème de Noël et réalisé des cartes ainsi que des petites décorations de table.



Le dernier mercredi du mois nous avons également fêté les anniversaires des enfants nés le mois concerné.



Les gâteaux sont réalisés par les enfants eux-mêmes et dégustés au moment du goûter pour un moment chaleureux partagé avec tous.

Merci à tous les enfants pour leur énergie et leur implication dans les activités que nous leur proposons.

Toute l'équipe d'animation vous souhaite de Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année 2025.

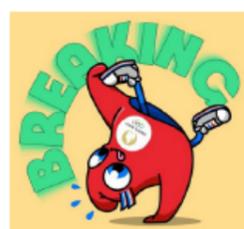
Caroline, M. Claude et Mélanie

VIE COMMUNALE—ÉCOLE des COURS D'EAUX

Actus de l'école en 2025

Les projets de l'école sont nombreux en 2025 !

Après la découverte du poney pour les maternelles, les élèves du CP au CM2 en EPS, en partenariat avec l'USEP, vont s'initier au Breakdance !



Nous attendons avec impatience la proposition de projet « Place à ma cour ! » au sujet du réaménagement de notre cour par le comité d'architecture du Département (CAU35).

Notre fameuse semaine SANS écran au printemps sera la promesse d'une belle connexion avec nos proches et notre environnement.



Et cette année, après avoir suivi les navigateurs du Vendée Globe, les élèves de CM2 vont s'initier à la Voile en Bretagne !

Focus : les inscriptions à l'école pour 2025-2026 se feront à partir d'avril-mai 2025. Une première étape en mairie est nécessaire avant de prendre rendez-vous avec la direction de l'école.

Très belle année à Toutes et Tous.

L'équipe de l'école Les Cours d'Eau de Dourdain.

VIE COMMUNALE - MÉDIATHÈQUE

Valisette célébrités

La rentrée s'est faite au cinéma à la médiathèque. Un large choix de DVD associé à une bande dessinée était proposé au prêt. Les films étaient prêtés par la médiathèque départementale. A cette occasion, nous avons proposé en prêt des lecteurs DVD car beaucoup de familles n'ont plus d'appareil de lecture à la maison. Ceux-ci sont dorénavant empruntables sur demande à la médiathèque et réservable sur le catalogue en ligne.



Accueil Agnès Ernout

Pour le temps fort auteur/illustrateur organisé par le réseau des médiathèques de Liffré Cormier communauté, nous avons accueilli l'illustratrice rennaise Agnès Ernout, auteur entre autres des albums Le roi Kip et Comment faire apparaître un dragon. Une exposition d'aquarelles originales de ces deux albums était visible tout le mois de décembre. L'autrice a accueilli deux classes de l'école pour un atelier aquarelle. La journée s'est terminée par une vente dédicace en partenariat avec la librairie de Liffré : Les Baronnes perchées.



Accueil de loisirs

Une dizaine d'enfants est accueillie pendant les permanences à la médiathèque afin de bénéficier du calme du lieu. A partir de la classe de CP, l'enfant peut venir lire un livre et s'isoler tranquillement dans un petit coin.





Animations de Noël

Nous avons été en animation les 3 mercredis de décembre cette année encore. Le premier mercredi a été consacré aux ateliers créatifs animés par Pioux. Les tout-petits ont confectionné un bonhomme de neige, les ados ont fabriqué un gnome de Noël, les adultes se sont lancés dans la confection d'un sucre d'orge en crochet. Le deuxième mercredi était réservé aux lectures d'albums de Noël; enfin une projection de films attendait les enfants le troisième mercredi.



Accueil des classes

Les 6 classes de l'école sont toujours accueillies une fois par mois le lundi ou le vendredi pour un temps dédié à la lecture. C'est l'occasion d'écouter la lecture d'un album par la bibliothécaire, de voir une exposition, de participer à un atelier découverte. La classe repart avec un lot de livres qui reste en classe jusqu'au prochain accueil. L'enseignante emprunte également des ouvrages



BBllecteurs

Les tout-petits se déplacent à la médiathèque une fois tous les deux mois pour un temps privilégié aux 0-3 ans. Accompagnés d'un adulte (parent, assistante maternelle, grand-parent...) les enfants disposent d'un temps de lecture adapté. Ce sont histoires, comptines, animations proposées afin de se familiariser avec les livres et la lecture.

Crèche

Une fois par mois, la bibliothécaire se déplace à la crèche avec une caisse de livres dédiés aux tout-petits. C'est un moment de partage et de découverte en sécurité dans un lieu familier. Une lecture de quelques albums est programmée ainsi que des comptines. C'est un moment que les enfants attendent avec impatience. Des enfants, dans les plus grands, se déplacent également dans les locaux de la médiathèque une fois par mois avec une éducatrice. Les premiers pas sont importants afin de familiariser l'enfant avec le lieu et les livres.



A venir

Biblio Bingo

Pour démarrer la nouvelle année, nous vous proposons un Biblio Bingo avec 9 défis de lecture à relever. Le premier étant de finir une ligne ou une colonne afin de participer au tirage au sort final. Lire un livre publié dans l'année ou choisir un roman avec du bleu sur la couverture, il y aura des défis pour les petits et pour les grands.

BBlecteurs

Les séances pour les 0-3 ans seront de retour à la rentrée. Accompagné d'un adulte, le tout-petit découvre des livres appropriés à la motricité débutante: en carton, en tissu... Cette rencontre permet des lectures adaptées, des comptines afin de familiariser l'enfant au plaisir de la lecture. Les prochaines dates sont programmées aux lundis 3 février, 31 mars et 23 juin.



Soirée jeux

Les soirées jeux de société reprendront à la rentrée un vendredi soir de 20h à 22h à la salle intercommunale. Nos maîtres du jeu proposent la découverte des jeux présents dans la ludothèque de la médiathèque. L'entrée est libre et gratuite. Vous pouvez venir pour jeu en famille ou plusieurs et même pour un jeu de plateau. C'est aussi l'occasion de rencontrer d'autres joueurs et d'échanger sur nos pratiques. A vos jeux, prêt, partez!

Prix Ados

Les 10 romans en compétition sont disponibles à la médiathèque. Tu peux même partager tes impressions de lecture sur le tableau prévu à cet effet. Le vote a lieu en mai, renseigne-toi auprès de la responsable. Les 10 titres sont également proposés en audio pour celles et ceux qui en auraient besoin grâce à la bibliothèque Eole.





Mario Kart

Venez réaliser une animation vidéoludique en réalité augmentée dans la médiathèque dès le mois d'avril, en transformant l'espace public en une piste de course pour Mario et Luigi, personnages de Mario kart, la fameuse franchise de Nintendo.

Robot Dash & Dot

Et dès le mois de juin, venez tenter la programmation informatique avec les robots Dash & Dot. Ce sont des robots éducatifs et interactifs destinés aux enfants pour découvrir et s'initier progressivement depuis la simple commande jusqu'à la création de leurs premiers algorithmes. Vous pourrez programmer un robot « pour de vrai » tout l'été.



Médiathèque - 9 rue du stade - 35450 Dourdain
mediatheque@dourdain.fr
Tel: 02.23.22.03.97
<https://mediatheques.liffre-cormier.fr/>

Facebook: Médiathèque de Dourdain

L'inscription à la médiathèque est gratuite pour tous!

***Bienvenue aux nouveaux et futurs bénévoles.
Merci à eux***



VIE ASSOCIATIVE — LISTE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE (ACCA)

Responsable : M. BOUVET Sébastien
La Goulafrais - DOURDAIN
Tél : 07 86 87 02 92

AMICALE LAÏQUE

Responsable : M. BODIN Nicolas
Tél : 06 78 84 27 70

CLUB DE L'AMITIÉ

Responsable : M. TRAVERS Pierre
3 rue du Champ Perrin - DOURDAIN
Tél : 02 99 39 09 08

DOURD'ANIM

Responsable : Mme ROSSIGNOL Aurélie
Tél : 06 14 25 86 31
dourdanim@gmail.com

FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE (FNACA)

Responsable : M. ORY Claude
1 La Borialis - DOURDAIN
Tél : 02 99 39 05 29

GROUPEMENT COMMUNAL DE DÉFENSE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES DE DOURDAIN

Responsable : M. BOISRAMÉ Louis
5 La Petite Brémaudais - DOURDAIN
Tél : 02 99 39 00 80

LES AMIS DU PAYS

Responsable : M. BROCHARD Serge
2 Le Haut Marquier - DOURDAIN
Tél : 06 66 73 20 48

LES PAS SANS FER

Responsable : Mme BONNETOT Bénédicte
Tél : 06 04 41 27 34

LES PITRES RIEURS

Responsable : M. LECOMTE Jérôme
8 Résidence de l'Hermine - DOURDAIN
Tél : 07 87 42 22 73

LOISIRS ET DÉTENTE

Responsable : Mme HAMON Natacha
Tél : 06 87 41 91 79

LES TERRES DOURDANAISES

Responsable : M. GERNIGON Vincent
23 rue Jean-Marie REGNAULT – DOURDAIN
Tél : 06 84 15 84 37

UNION SPORTIVE DOURDANAISE (USD)

Responsable : Mme SAUDRAIS Séverine
Tél : 06 89 38 28 20
Mail : usdourdain@gmail.com

UNION SPORTIVE ENSEIGNEMENT PREMIER DEGRÉ (USEP)

Responsable: Mme PÉROCHAIN Paméla
Tél: 06.78.64.93.47

VIE ASSOCIATIVE — MOT DES ASSOCIATIONS

L'association **Les Terres Dourdanaises**

Vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025. Qu'elle vous apporte la joie, la santé et la concrétisation de tous vos projets.

Cette année ne manquez pas notre rendez-vous annuel, le Vétathlon de Dourdain qui aura lieu le dimanche 15 juin 2025.

On compte sur vous !

A très bientôt,

Les Terres Dourdanaises



AMIS DU PAYS

Bonjour à tous,

Les membres de l'association des Amis Du Pays vous présentent ces vœux et une bonne santé pour l'année 2025.

L'objectif de l'association est de participer à l'entretien du patrimoine de la commune.

En 2023 : Nous avons restauré La croix de Launay sur la route de La Bouexière

En 2024 : Lors de la semaine sans écran, nous avons ramassé des déchets sur la voie publique avec des élèves de l'école des Cours D'Eau.

Nous avons la chance d'avoir sur la commune une charmante chapelle. Pour 2025, nous aimerions permettre aux dourdanais de s'y rendre à pied depuis l'église sans passer par la route de Saint Aubin Du Cormier. Nous envisageons la création d'un chemin entre le stade et la chapelle.

Nous avons 2 autres calvaires sur la commune à restaurer qui sont en projet.

Vous pouvez rejoindre l'association en contactant Serge Brochard au 06 66 73 20 48.





Les membres du comité
des fêtes
"DOURD'ANIM" vous
présentent leurs vœux
pour 2025.

Que cette nouvelle
année vous apporte la
joie, la santé, la paix et
le plaisir de partager de
bons moments avec vos
proches.



Vous souhaitez devenir membre de l'association ou tout
simplement bénévole, rien de plus simple, contacter nous

Par mail : dourdanim@gmail.com

Ou par téléphone

Aurélié : 06 14 25 86 31 – Didier : 06 47 66 15 14.



A vos agendas !
DATES A RETENIR

Vendredi 24 janvier

Assemblée générale.

Dimanche 27 avril

Vide grenier.

Samedi 12 juillet

Repas, concert, feu d'artifice et soirée dansante.

Au stade Julien Cochet.

Samedi 15 novembre

Concours de belote.



ACCA

Les membres du bureau de l'ACCA de DOURDAIN ainsi que les adhérents vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

N'oubliez pas de noter sur vos agendas le samedi 29 mars 2025 pour le repas de chasse.

Bonne et heureuse année à tous.

Le bureau de chasse

1955



2025

AMICALE LAIQUE

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux et vous souhaite une belle et heureuse année 2025 !

Nous avons organisé la fête de la Rentrée le 28 septembre dernier, elle s'est bien déroulée mais nous aurons à l'améliorer dans les années à venir.

Celle-ci avait pour but de proposer des jeux/activités pour les enfants et parents l'après-midi suivie d'une soirée planche apéro/buvette.

Nous avons également organisé les photos de classe le 4 octobre et notre loto le 19 janvier dernier.

2025 pour l'amicale laïque c'est 70 ans !!!

Et oui 70 ans de manifestations et d'investissements pour l'école grâce à vous !!!

Nous aurons la joie de vous inviter à venir fêter cet anniversaire le 27 septembre 2025.

Avec animations et jeux enfants / adultes l'après-midi et une soirée moules/frites le soir.

Nous tenons à remercier les personnes qui participent à tous ces événements ce qui permet le financement des projets scolaires de nos enfants.

Pour que cela continue nous avons besoin de nouveaux membres et nous comptons sur vous parents d'élèves !!!

Nous vous souhaitons encore une excellente année

Amicalement

Voici les dates à retenir :

- ✚ Fête de l'école le 15 juin 25
- ✚ Fête de la rentrée / 70 ans le 27 septembre 25





L'UNION SPORTIVE DOURDANAISE

Vous souhaite une belle année 2025

En ce début d'année, nous tenons à vous adresser nos meilleurs vœux, en espérant vous voir nombreux les week-ends à supporter nos joueurs et à être présents lors de nos manifestations.

L'USD, c'est une **section Multisports** regroupant 40 enfants de 5 à 10 ans, 3 séances par semaine et des entraîneurs qui s'occupent d'eux dès la sortie de l'école.

Renseignements : Delphine et Sandrine joignables par mail - usdourdain@gmail.com.

C'est aussi une **section Foot** comprenant 72 joueurs dont 35 jeunes de 5 à 13 ans, 37 licenciés seniors et 12 licenciés vétérans qui donnent leur meilleur sur le terrain respectivement les samedis, dimanches et vendredis.

Renseignements : usdourdain@gmail.com

Mais l'USD, c'est aussi tous les bénévoles que nous tenons à remercier car sans eux, rien de tout cela ne serait possible.

En novembre, nous avons pu effectuer quelques travaux de nos vestiaires. Merci à nos bénévoles pour leur énergie. Merci également à la municipalité de Dourdain pour la fourniture du matériel nécessaire



A vos agendas !

Prochaine manifestation **Les Olympiades** qui auront lieu le **24/05/2025**. VENEZ NOMBREUX VOUS AMUSER EN FAMILLE OU ENTRE AMIS !

Et pour clôturer cette belle journée, nous pourrons nous retrouver pour **notre traditionnel repas** annuel. Nous vous attendons nombreux !

Information complémentaire : Vous avez la possibilité de louer notre stand de 80 places ainsi que des tables, des bancs et de la vaisselle pour vos soirées.

Renseignements : Didier BOISRAMÉ - boisrame.didier@orange.fr – Tél : 06.47.66.15.14.

Amitiés sportives, le bureau

Le mercredi 26 juin, la sortie annuelle a conduit 49 adhérents de Dourdain à Pontrieux (22) où ils ont embarqué pour une croisière-promenade à proximité du château de la Roche Jagu devant les moulins à marée, la maison de l'affaire Sez nec et le pont de Lé zardrieux.



Après le déjeuner, installés sur des barques électriques, ils ont découvert de nombreux lavoirs décorés et fleuris sur le Trieux ; ces lavoirs qui étaient autrefois, comme dans chaque village, des lieux de travail pénible, mais aussi des lieux de grande animation et de commérages.



Tous les participants sont rentrés fatigués, mais très heureux d'avoir passé une magnifique journée .

Le repas d'automne, servi par le restaurant « La Sauvagine » de la Bouëxière a réuni 57 convives autour d'un plat unique :une tranche de paleron braisé et d'un dessert. Ce repas très simple a été beaucoup apprécié. Des chants, des jeux et une tombola ont animé ce moment convivial.



L'assemblée générale s'est déroulée le 11 décembre en présence de 51 adhérents. Trois administrateurs sortants ont été réélus, le conseil d'administration compte donc 11 membres.



Il a été décidé que chaque année, de début novembre à fin février, c'est-à-dire pendant la saison hivernale, les horaires de chaque mercredi après-midi passeront de 13h30 à 17h30.

La cotisation passera à 15€ pour la prochaine année.

les membres du club souhaitent à tous les Dourdanaises et Dourdanais une belle et heureuse année, d'excellents moments en famille ainsi qu'une bonne santé.

fnaca



**FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS
EN ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE**
Déclarée au Journal Officiel du 17 Juin 1963

COMITE F.N.A.C.A. DE DOURDAIN

Le comité F.N.A.C.A. (anciens combattants) de Dourdain vous présente ses meilleurs vœux à vous et votre famille pour l'année 2025.

Année qui commence toujours avec notre assemblée générale le mercredi 15 janvier 2025 à la salle des fêtes, Rapport d'activité, bilan financier, élection du tiers sortant. Une galette des rois est offerte aux adhérents et à leurs épouses, ainsi qu'aux veuves de nos camarades décédés.

Le 26 juin nous sommes sortis avec le club de L'amitié visiter La Vallée du Trieur.

Pour information la cérémonie pour le 63ème anniversaire du 19 mars 1962 cessez-le-feu en Algérie se déroulera le mercredi 19 mars 2025. Avec dépôt de gerbe au monument aux morts.

Pour le comité.

VIE COMMUNALE - DIVERS



Depuis le 30 septembre, **Liffre-Cormier Communauté soutient financièrement le développement du covoiturage** sur son territoire afin d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien avec l'application Bla Bla Car Daily. Grâce à cette aide, les **conducteurs recevront au minimum 1,50 € à chaque covoiturage et le trajet devient gratuit pour le passager.**

1. Les passagers et conducteurs téléchargent l'application Bla Bla Car Daily et y indiquent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.

2. L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détours pour le conducteur.

3. Le conducteur reçoit une compensation de 1,50 € à 3 € par trajet et par passager selon la distance parcourue. Pour les passagers, le trajet est entièrement gratuit grâce au soutien financier de Liffre-Cormier Communauté.

BREIZHGO

Le réseau de transport public 100% Bretagne

Les cars BreizhGo (ligne 9b) de la place de l'église vers Rennes Cesson-Via Silva circulent :

Du lundi au vendredi :

Départs : 6h56 et 7h39

Retours : 18h29, 19h24

Le mercredi, un retour supplémentaire est prévu à 13h13 ;

Le samedi, le départ de Dourdain est à 12h39 et le retour à 18h53.

Liffré = Cormier
COMMUNAUTÉ

**TAD : ON VIENT VOUS
CHERCHER CHEZ VOUS, ON
VOUS RAMÈNE CHEZ VOUS**



Du **mardi au vendredi** les habitants des 9 communes pourront se rendre sur l'ensemble de ces destinations : Gosné, La Bouëxière, Liffré, Livré-sur-Changeon et Saint-Aubin-du-Cormier.

Pour réserver : 02 99 55 60 00 - Un trajet, 1€

PANIER DES PRÉS

Quelques nouveautés pour ce drive paysan

L'association de producteurs propose chaque semaine des paniers de produits locaux et bio: on y retrouve des légumes, fruits, œufs, pain, fromage... Tout ce qui se produit sur le territoire!

Cette année, des parrainages sont mis en place: les consommateurs actuels peuvent parrainer un nouvel adhérent afin de faire découvrir le concept sans aucun engagement puisque l'adhésion de 7€ sera offerte au parrainé (ainsi que 7€ offert au parrain).

Plusieurs nouveaux producteurs ont également rejoint Panier des Prés pour élargir la gamme: conserves et tartinades de légumes, pâtes, graines germées...

Enfin, suite à une enquête auprès des consommateurs, Panier des Prés a choisi de s'associer avec une coopérative espagnole bio pour vous proposer des agrumes. **Commandez votre panier sur panierdespres.com jusqu'au mercredi à 7h. Retrait à Dourdain: le vendredi entre 17h30 et 19h30 chez Arnaud Guérillon (6A rue du Presbytère).**





Besoin d'aide

pour vos démarches administratives ?

Venez dans votre France services

france-services.gouv.fr

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

France services vous permet d'accéder en un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics :



Dourdain

Permanence France services

Mairie

 4, rue Joseph Chevreton

 02 99 68 31 45



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat

Contexte réglementaire

La loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience introduit des objectifs de sobriété foncière pour lutter plus efficacement contre l'étalement urbain et protéger les espaces naturels agricoles et forestiers de tout le territoire national :

- **Un objectif final** : atteindre le « Zéro Artificialisation Nette des sols » en 2050,
Un objectif intermédiaire : réduire de moitié la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers entre 2021 et 2031 par rapport à la décennie précédente (2011-2021).
La loi impose l'intégration dans les documents de planification de cette trajectoire ZAN.

Penser le territoire de demain à l'échelle intercommunale permet de s'inscrire dans la réalité d'un bassin de vie.

La vie locale s'affranchit des limites communales : Les activités commerciales et récréatives, les déplacements domicile-travail ou les parcours résidentiels, les enjeux environnementaux... sont autant d'éléments souvent déployés à une échelle intercommunale.

Par délibération en date du 13 juin 2023, Liffré-Cormier Communauté a accepté le transfert de compétence « plan local d'urbanisme et document en tenant lieu » sur l'ensemble du territoire, et par délibération en date du 17 octobre 2023, a décidé de prescrire l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal intégrant le volet Habitat (PLUi-H).

Qu'est-ce qu'un PLUi-H ?

Le PLUi-H est un document unique, construit avec les 9 communes qui aura vocation à remplacer les documents d'urbanisme existants et à intégrer le Plan Local de l'Habitat. L'implication des communes permet également de fixer des règles d'urbanisme adaptées à leurs spécificités territoriales et à leurs besoins

Il définit à l'échelle locale un projet de développement à horizon d'une dizaine d'années, permettant d'anticiper et de programmer les besoins du territoire en termes d'emplois, de logements, de services, d'équipements, etc. Il détermine les droits à construire applicables à chaque parcelle et fixe les normes réglementaires de construction suivant la nature de la zone.

Les objectifs du PLUi-H de Liffré-Cormier Communauté

Rendre la vie plus facile, Porter attention à chacun, Relever les défis de la transition écologique

Accompagner l'essor d'une économie à Haute valeur ajoutée

Un projet coconstruit avec les habitants

Durant toute la durée de l'élaboration du PLUi-H, une concertation, associant les habitants, les associations locales, les usagers et les autres personnes concernées est mise en place, documents en mairie ou registre dématérialisé, pour recueillir vos avis et suggestions. Celle-ci comportera notamment des réunions publiques, des expositions itinérantes.

A DÉCOUVRIR

UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE - SAINT AUBIN DU CORMIER-LIFFRÉ



RENSEIGNEMENTS:

Michel COTTARD, Denis GOUAILLIER

Tel 06 80 25 58 42

utl.cormutliffre@laposte.net

CYCLE DES CONFÉRENCES A VENIR

Nom	Description	Conférencier	Date	UTL
Histoire de l'anesthésie	Naissance de l'anesthésie : histoire à la fois merveilleuse et tragique	BOUDEVILLE Philippe	07/01/2025 14h15	UTL Saint-Aubin du Cormier-Liffré
Pourquoi délibérer ? Consultation à délibération éthique.	Pourquoi délibérer ? Consultation à délibération éthique.	LAGREE Jacqueline	04/02/2025 14h15	UTL Saint-Aubin du Cormier-Liffré
Les Terres et Métaux rares	Les Terres et Métaux rares	BOULVAIS Philippe	04/03/2025 14h15	UTL Saint-Aubin du Cormier-Liffré
Faciliter le travail du sol grâce aux bactéries et vers de terre	Faciliter le travail du sol grâce aux bactéries et vers de terre	PEPIN Denis	01/04/2025 14h15	UTL Saint-Aubin du Cormier-Liffré
Ainsi vivaient les femmes au Moyen Age	Ainsi vivaient les femmes au Moyen Age	THOMAS-BOURGNEUF Maëlle	20/05/2025 14h15	UTL Saint-Aubin du Cormier-Liffré
Histoire de l'humour en chansons	Histoire de l'humour en chansons	MALLÉGOL Frédéric	03/06/2025 14h15	UTL Saint-Aubin du Cormier-Liffré

RENSEIGNEMENTS UTILES

SERVICES DE LA COMMUNE

Mairie - CCAS :

Tél : 02 99 39 06 57

Tél d'urgence : 06 29 55 83 42

Email : contact@dourdain.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et vendredi de 9h à 12H

Mercredi de 9h-12h et de 14h-16h

Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Samedi (1^{er} et 3^{ème} du mois) de 9h à 12h

École des Cours d'Eau:

Mme LAVAUX Sandrine, Directrice

Rendez-vous pendant les jours de classe

Tél : 02 99 39 04 95

Email : ecole.0351650d@ac-rennes.fr

Garderie : ouvert de 7h à 8 h 30 et de 16h à 19h

Tél : 02.99.39.07.18

ACM : ouvert le mercredi de 7h00 à 19h00

Responsable : Mme Caroline DINEL

Tél : 07 57 08 53 74

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18 ou 112

Samu: 15

Gendarmerie Liffré : 02 99 68 31 02

Harcèlement scolaire : 3018

Femmes victimes violences : 3919

Centre Antipoison Rennes : 02 99 59 22 22

Samu: 15 Samu Social: 115

Enfants Maltraités: 119

Direction gestion routes 35: 02 99 02 34 99



EDF

Accueil des particuliers : 09 72 96 16 83

Dépannage : 09 72 67 50 35

Service des Eaux -

SAUR MORDELLES

Service des particuliers : 02 78 51 80 00

Dépannage et urgences : 02 78 51 80 09

Information : 02 78 51 80 00

MEDIATHEQUE

Responsable Mme MALLIER Janik

Lundi : 16h à 18h

Mercredi : 10h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi : 15h à 18h

Samedi : 10h à 12h

Tél : 02 23 22 03 97

Email :

mediatheque@dourdain.fr



ÉPICERIE– La Poste

Le Panier du Village

Horaires d'ouvertures:

Lundi, mardi, mercredi:
8h à 13h– 15h30-19h30

Vendredi: 9h-13h 15h30-19h30

Samedi: 9-13h fermeture 18h30

Dimanche: 9h-12h30

INFORMATIONS PRATIQUES

Boîtes à piles disponibles à l'accueil de la mairie
Récupérateurs de piles et de cartouches d'encre dans le hall de la mairie

Colonne papier, verre, journaux et bac relais du Presbytère (parking route de Chateaubourg)

Bac à bouchon dans le hall de la mairie

Colonne verre : parking salle des fêtes et stade foot

TAXI – ACCORD TAXI

Transport malade, assis, gare, aéroport...

7, rue Pierre Gillouard (ZAC de Bouvrot)

35340 La Bouëxière

Tél : 02 99 62 68 97

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Sur rendez-vous à la permanence de Liffré

Tél : 02 99 68 31 45

CULTE : paroisse Saint-Michel de l'Illet en Liffré

Tel: 02 99 68 32 94

A DOURDAIN vous pouvez contacter :

Mme COAT

Tél : 06 87 28 86 42

Ou Presbytère de Liffré: Tel :02 99 68 32 94

François Xavier Tel : 06 34 56 86 94

ADMINISTRATIONS

TRESORERIE de FOUGÈRES

1 RUE BAD MUNSTEREIFEL - FOUGÈRES

Tél : 02 99 99 78 40 - sgc.fougeres@dgfip.finances.gouv.fr

Bureaux ouverts : du lundi au vendredi :

8h45 à 12h et 13h30 à 16h

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX



Mme Courtigné Isabelle et M. Le Guennec Jean Michel

02.99.02.35.35

1 avenue de la Préfecture - 35040 RENNES

SMICTOM VALCOBREIZH

1 La Lande - CS 50005 35190 Tinténiac

Tél : 02 99 68 03 15

LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE

8 Le Carfour 35340 La Bouexière

Tél : 02 99 68 31 31 du lundi au vendredi de 9h-12h et de 14h-17h

VOS DROITS ET VOS DÉMARCHES :

La première réponse à vos questions (formation, social, papiers, logement, travail, justice, famille) est sur internet :

POINT ACCUEIL EMPLOI

Liffré : Mme Borodine Françoise

2 rue de l'Orgerais

Tél : 02 99 68 43 13 - pae.liffré@liffre-cormier.fr

La Bouëxière : Mme Guillard Magali

5 rue Théophile Rémond

Tél : 02 99 62 63 89 - pae.labouexiere@liffre-cormier.fr

Saint-Aubin-du-Cormier : Mme Travers Fabienne

3 rue de la Libération - 02 23 42 42 10

Tél : 02 99 39 22 99 - pae.saintaubin@liffre-cormier.fr



CONSULTATIONS DE PMI

(Protection maternelle et infantile)

Pour les jeunes enfants de 0 à 6 ans

2^{ème} mardi matin du mois et 4^{ème} mardi après-midi du mois
au Centre social de Liffré

Permanence pesée le jeudi après-midi de 14h30 à 16h30
au Centre social de Liffré

Sur rendez-vous auprès du CDAS des Marches de Bretagne
Maen –Roch Tel : 02 99 93 64 50

COMMERCES AMBULANTS

Vente de galettes

Jeudi de 15h à 20h - Rue du Presbytère sur le parking des Services Technique. Mme TILLET

Tél : 06 12 14 58 64

ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous à la permanence de Liffré ou à La Bouëxière ou au CDAS des marches de Bretagne à Maen Roch Tél : 02 22 93 64 50

CONSEILLERE SOCIALE EN GERONTOLOGIE Mme LEON
- CDAS des marches de Bretagne à Maen Roch Tél : 02 22 93 64 50

ASSISTANTES SOCIALES MSA Mme GENIN Catherine
Tél : 02 99 01 82 35

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE 24 rue
La Fontaine - 35340 Liffré Tél : 02 99 68 31 49 (S.A.A.D.)
Tél : 02 99 68 43 03 (C.I.A.S. et service animation)

PORTAGE REPAS

Le portage des repas anciennement effectué par l'association « Vivre chez soi » est désormais assuré par le CIAS Liffré-Cormier Communauté. Pour tout renseignement, appeler le 02 99 68 31 49

RELAIS PETITE ENFANCE



Relais Intercommunal Parents

Assistants Maternels Enfants

Permanences à la maison intercommunale de Dourdain le mardi matin de 9h à 12h30

Sur rendez-vous auprès du CIAS Liffré-Cormier, 28 rue La Fontaine 35340 Liffré

Tél : 02 99 68 31 31

MAISON FRANCE SERVICES

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
Carte grise, impôts, retraite ou allocations familiales



DEFIBRILLATEURS



Quatre défibrillateurs sont à votre disposition à la médiathèque, au terrain de sport, à la salle des fêtes et place de l'église sur le mur des toilettes publiques.

VIE COMMUNALE – SERVICES A LA POPULATION

MAISON DE SANTÉ – LA BOUËXIÈRE

29, rue Jean-Marie Pavy

Médecins généralistes : Dr DEPAGNE, Dr VIGNES,
Dr AMELINE, Dr SALVAT-THOMAS / 02 99 04 41 64

Kinésithérapeutes : M. MONFORT, Mme PLOURDEAU,
Mme RIELLAND, M. MERZOUG, Mme LEFEUVRE, Mme
PFENNIG / 02 99 04 41 45

Podologue : M. GELY (02 99 62 65 53) & Mme BONNOU-
VRIER (02 99 32 04 32)

Orthophoniste : Mme CLEMENT (02 99 62 66 38) & Mme
GIRARD (06 99 47 79 48)

Sage-femme : Mme MARTIN / 02 23 37 52 31

Diététicienne : Mme BOUFFARE / 07 82 28 34 66

Psychologue : Mme FONTON / 06 95 42 06 10

Infirmiers : Mme GOLFIER, Mme PAILLARD,
M. DENIARD & Mme SIMON / 02 99 62 69 01

SOINS INFIRMIERS – VAL D'IZÉ

Mme DELVA, Mme DUFEU, Mme OUAIRY, Mme FLEURY &
Mme PELLION / 02 99 49 88 72
Mme HAVARD & Mme HEURTEBIZE /
02 56 28 04 08

Médecins Généralistes: Dr Estelle LUCAS

Dr Jonathan PHILIPPE

SOINS INFIRMIERS – LA BOUËXIÈRE

Mme ALEXANDRE & M. CORBIN / 02 23 27 96 29

SOINS DENTAIRES – LA BOUËXIÈRE

Dr LESAGE / 02 99 04 41 75
Dr GALLE – PEAN / 02 30 96 40 16

OSTÉOPATHIE – LA BOUËXIÈRE

Mme VALLOIS / 07 69 15 20 86
Mr LE DU Loïck / 06 12 19 10 59

POLE DE SANTE - LIVRÉ-SUR-CHANGEON

12 bis rue Jean Béziel

Médecins généralistes :
Dr LAINÉ, Dr CHALUMEAU
Dr REYNAUD 02 90 74 35 16

Dentiste : Dr STELEA / 02 99 68 60 69

Mathilde POULARD kinésithérapeute, ostéopathe : 02
99 67 38 08

Psychologue : Mme KERVADE(Consultations enfants,
adolescents, adultes)
: 07 /62 26 12 21

Infirmiers : Mme GENEST, Mme GOUPIL &
Mme HERY / 02 99 39 03 42

Orthophoniste : Mme LEONARD
09 51 26 51 80

NATUROPATHE

LA KLE DU BIEN-ÊTRE

Je suis Naturopathe, Réflexologue plantaire.

Je peux vous recevoir à l'adresse suivante :

8 Rue des Chênes – 35450 Dourdain

Tél : 06 12 65 70 55

Sandra HOCDE

PHARMACIE

LA BOUËXIÈRE

Pharmacie Duval, Le Quéllec
27 rue Jean Marie Pavy /02.99.62.62.65

LIVRÉ SUR CHANGEON

Pharmacie du Courtil / 02 99 39 06 64
Pôle Santé 12 bis rue Jean Biziel

VAL D'IZÉ

Pharmacie De Val d'Izé
12 place Pierre Poupard 02.99.49.84.26

«Plaisir, sécurité et sérénité au volant»

Dourdain – Mardi 4 février 2025

«Je conduis donc je suis » L'automobile est souvent indispensable à notre quotidien. Pourtant, parfois, avec l'âge, nous nous interrogeons sur certaines règles de circulation ou sur certains nouveaux panneaux. Nous nous laissons aussi surprendre par des réactions inhabituelles liées à un nouvel environnement de conduite.

En partenariat avec l'association **Brain Up**, le **CLIC Haute Bretagne** vous proposent de participer à la conférence «**Plaisir, sécurité et sérénité au volant** ». Dans un esprit convivial et ludique, il sera l'occasion de partager vos expériences, de réviser les principales règles de conduite et de faire le point sur les moyens de maintenir une bonne autonomie au volant.

Une première conférence aura lieu le **mardi 5 février 2025 de 10h à 12h à la Salle intercommunale, 6 rue du stade à Dourdain.**



**PLAISIR, SECURITE,
SERENITE AU
VOLANT**

Par un intervenant spécialisé de
l'association Brain Up

 **Le Mardi 4 février
2025
de 10h00 à 12h00**

A destination des 60 ans et plus

CONFERENCE GRATUITE

 **DOURDAIN**
Salle intercommunale
6 Rue du Stade

 **Inscription et
renseignements**
Mairie de Dourdain
02 99 39 06 57





vide Grenier



**Dimanche
27 avril**

3 € les 2m

**Restauration et
buvette sur place**

**Réservation des emplacements le vendredi 4 avril
2025 à la salle intercommunale, de 16h à 20h.**

**Inscriptions par téléphone à partir du 7 avril au
06 77 96 03 88 ou 06 19 98 88 82**

Réservé uniquement aux particuliers

Évènement DOURD'ANIM



Classes 04

Dourdain

le 14 septembre 2024



STUDIO 2M Saint Aubin du Cormier